

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 octobre 2023 à 09h00

Au palais de justice de POITIERS (86) 4 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **CHATELLERAULT (86100)**

1 rue Chanoine de Villeneuve et 32 rue de l'Angelarde

Cadastré *section CX numéro 297, lieudit « rue Chanoine Villeneuve » pour 03a 31ca*

LOT NUMÉRO TROIS (3) : un **APPARTEMENT**

dans le bâtiment A, porte 3, accessible par palier du 1^{er} étage comprenant : séjour avec coin cuisine, salle d'eau, toilettes, salon, une chambre. Le tout d'une superficie de **63,06 m²**.

Selon même PV, les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête de La **BNP PARIBAS**, Société Anonyme au capital de 2.499.597.122 euros, immatriculée sous le numéro 662 042 449 au RCS de PARIS, dont le siège social est à PARIS (75009) 16 Boulevard des Italiens, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat **Maître Florent BACLE**, Avocat au Barreau de POITIERS.

MISE À PRIX : 20.000 €

(VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de POITIERS.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à POITIERS, le 11 août 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Florent BACLE

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ À Maître **Florent BACLE**, Avocat au Barreau de POITIERS, 37 rue de Bel Air 86000 POITIERS, Tél. : 05 17 12 97 47, dépositaire du cahier des conditions de vente au Greffe
- ▶ À Maître **Johanna GUILHEM**, Avocat Associé au Barreau de PARIS, Membre de l'Association LASNIER-BEROSSE & GUILHEM, demeurant 80 bis boulevard de Picpus 75012 PARIS
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POITIERS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/00044)
- ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr www.lititor.com

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 21 septembre 2023 à 14h00**